

La famille en Europe, intimité et solidarité

Dr. Georges Eyd

Centro de Familia de Lyon (Francia)

Resumen

Georges Eyd es Profesor del Instituto de la Familia de Lyon (Francia) y presenta su aportación con el título *L'evolution de la familia en Europe, approche sociologique*. Según él, la institución familiar, puesta en tela de juicio por los jóvenes durante los años sesenta, es ahora considerada como un valor y no como una estructura, fundada por una parte en la intimidad y por otra en la solidaridad. Existen cambios de modelos apareciendo la pluralización de las familias, cambio de referencias con su respectiva individualización y cambios de normas que desembocan en la privatización. Por otra parte, se han de tener en cuenta los diversos estados y sus características. Por una parte, la intimidad aparece en todos los estados como un valor visto en el ámbito de algunas situaciones familiares. Para otras situaciones familiares aparece el valor de la solidaridad especialmente donde existen tensiones significativas.

Palabras clave: Evolución, intimidad, solidaridad, valor, cambio.

Abstract

Georges Eyd is Professor at the Family Institute of Lyon (France) and he presents his essay under the title *The evolution of family in Europe, sociological approach*. According to him, the family institution, called into question by the youth along the 60's, is now considered a value not a structure, founded on one side on privacy and on the other on solidarity. There are changes in the patterns appearing the diversification of families, changes of the references with its respective individualization and changes in the rules that lead to privatization. On the other side, we should take into account the different status and its characteristics. On one hand, privacy appears in all the status as a value considered in some family situations. In the case of other family situations the value of solidarity appears specially where there are important tensions.

Key words: Evolution, privacy, solidarity, value, change.

Introduction

Pendant presque tout le 20^{ème} siècle, les tendances, au sein des familles et des foyers en Europe, ont suivi une trajectoire relativement prévisible. Entre 1900 et 1970, le taux de mariage augmente, l'âge du premier mariage diminue, le taux du divorce reste relativement bas, le nombre d'enfants par couple passe de 4 à moins de 2 en moyenne et très peu d'enfants sont élevés dans des familles monoparentales (Coleman, 2000).

Cette trajectoire était lisse, conventionnelle, pratiquement identique pour tous: les gens, après le service militaire pour les hommes, se mariaient, avaient des enfants qu'ils élevaient, et vivaient en couple jusqu'à la mort de l'un des conjoints. Il y avait un lien moral et concret très fort entre **sexe**, **mariage** et **éducation des enfants**. Le lien entre ces trois éléments a constitué pendant un siècle la pierre angulaire de la vie familiale.

Vers les années 1970, ce modèle familial commence à se fissurer : la trajectoire familiale, commune jusqu'alors, a vécu. Une **diversité** croissante remplace la **prévisibilité** antérieure et les anciennes normes ne vont plus d'elles-mêmes. Des changements majeurs s'opèrent dans les comportements sexuels et familiaux et vont bouleverser tous les paramètres. Le taux des divorces, de la cohabitation, des familles monoparentales, homoparentales, recomposées, "aérées", immigrées... n'a cessé d'augmenter depuis. A la diversité interne s'ajoute, depuis plus de trente ans, une diversité externe, celle de l'immigration, de plus en plus présente en Europe. Ce processus migratoire qui implique souvent l'arrivée d'une partie de la famille bien avant l'autre dans le pays d'accueil, peut créer en tant que tel des dysfonctionnements en son sein, sans parler des traditions religieuses et ethniques, parfois radicalement différentes du nouveau milieu. Le lien entre sexe, mariage et éducation des enfants subit une énorme «déflagration».

Les changements du droit, de la technologie médicale et des normes sociales vont élargir de façon significative les possibilités de faire famille. Depuis la naissance du premier bébé éprouvette en 1987, les gens peuvent devenir parents par fécondation in vitro, dons d'ovules ou de spermatozoïdes, mères porteuses quand cela est autorisé, adoption (y compris par le beau-parent, le second parent ou le parent de placement). Les familles peuvent se constituer par cohabitation, par fusion, par couple gay ou lesbien ... Il faut ajouter aussi que les nouvelles techniques de procréation vont élargir le champ des possibles des gens qui souhaitent avoir des enfants biologiques, impossibles par ailleurs, ou des enfants après la ménopause ou même, si la chose est autorisée, après la mort du conjoint. La famille "traditionnelle", définie ici comme père et mère mariés vivant avec leurs

enfants biologiques, devient souvent minoritaire dans certains pays européens.

L'institution, que les jeunes cherchaient à fuir dans les années 60, revient néanmoins, quelle que soit par ailleurs sa forme, au devant de la scène, à la fin du 20^{ème} siècle. Elle revient comme une **valeur** et non comme une **structure**, par le biais de **l'intimité** d'un côté, et de la **solidarité** de l'autre.

1. L'intimité

L'intimité est devenue un lieu fondamental des transformations sociales dans nos sociétés contemporaines. Pour Giddens (2006), "l'idéal de l'intimité" est illustré par un désir de la **relation "pure"**, qui représente un niveau plus élevé de démocratie affective et sexuelle, le tout basé sur le choix et la confiance. Un des traits importants de la relation pure émane de la "**sexualité plastique**" qui atteint un statut distinctif en se séparant, donc en se libérant, de la procréation. Giddens observe que cette évolution touche tous les types de relations, même si les relations gays et lesbiennes furent pionnières, pour lui, dans ce domaine.

Le cocooning est à la mode mais n'implique plus des devoirs traditionnels imposés par la religion et la morale bourgeoise. Le **nouvel ordre sentimental** (Bawin-Legros, 2003) est fondé plus sur le retrait vers le soi intime et vers une séparation fondamentale, réarticulée entre sphère publique et sphère privée que sur la tradition. Les normes morales domestiques ont changé : se marier, rester ensemble et élever des enfants ne sont plus perçus comme des obligations morales incontournables. Le seul critère qui justifie l'union est dorénavant l'amour et le bonheur. La famille devient une institution **post morale** à partir du moment où elle est de plus en plus fondée sur l'autonomie et le développement personnel.

Tous ces bouleversements peuvent se ramener à trois ensembles majeurs en Europe: le changement des **modèles**, le changement des **normes** et le changement des **références**:

1.1. Le changement de modèles: la pluralisation

Nous assistons à un degré de diversité familiale et d'arrangements domestiques beaucoup plus élevé que celui du 20^{ème} siècle. C'est le fameux passage de la famille aux familles. L'individu, cherchant l'authenticité dans ses relations, va privilégier les échanges volontaires et intersubjectifs. La scène familiale se diversifie et la

négociation, au cœur de la vie du couple, peut aboutir à mettre fin à l'association.

Aujourd'hui, il est difficile de savoir de façon précise qui vit en couple et qui est seul, car les critères définissant un couple deviennent indéfinis étant donné l'instabilité des structures et l'érosion des seuils de passage. Il est évident que le mariage à lui seul ne suffit plus pour définir un couple. Le fait de vivre ensemble n'est plus une condition suffisante car de plus en plus de gens se considèrent en couple tout en vivant séparés. Ce qui veut dire que vivre en couple peut se faire aujourd'hui de différentes manières: à travers certes le mariage, mais aussi en partageant le même toit, et par l'échange affectif et l'affinité intellectuelle.

La vraie question est de savoir qui est membre d'une famille: quand un partenaire cohabitant devient-il membre de votre famille? de celle de vos enfants? de celle de vos parents ou de vos frères et sœurs? Quand une famille recomposée est-elle reconnue socialement comme telle? Le membre d'une famille devient problématique car les frontières entre les familles sont parfois perméables: quelqu'un peut être considéré comme membre de plusieurs foyers à la fois, vu ses différentes activités; il peut, pour certains, être membre à part entière ou partielle de plusieurs foyers pour une période de la journée ou de la semaine mais pas pour d'autres.

1.2. Le changement de références: l'individualisation

Une des théories les plus en vogue en postmodernité est le processus d'individualisation. Celui-ci renvoie notamment aux travaux d'Ulrich Beck (1997, 2008) et d'Anthony Giddens (1991, 2006) et aborde la globalisation, l'implication grandissante des femmes, mariées ou non, sur le marché du travail, l'affirmation des citoyennetés libres des clichés sexistes et les techniques de procréation de plus en plus pointues. Tout cela a rendu les femmes moins dépendantes des hommes comme époux ou partenaires et a profondément influencé la solidarité des couples, des familles et des foyers.

Les femmes sont moins prises au piège de la division sexuelle du travail. Le mariage, la famille nucléaire et l'organisation domestique, quand ils existent, deviennent moins affaire de routine et de pratiques contraignantes que de choix. Ainsi, les femmes sont-elles de plus en plus actives dans la construction et la négociation de leur vie personnelle, dans la sphère privée comme dans la sphère publique.

En résumé, le passage de la référence au groupe à la référence à l'individu devient l'unité de base de la société. Dorénavant, la famille n'est plus un groupe prédéfini mais un réseau défini a posteriori par des échanges interindividuels autonomes et des choix personnels.

L'avènement de la famille contemporaine, caractérisée par l'effacement partiel mais progressif des clivages entre les sexes et les âges, confirme l'individualisation des relations familiales. En réalité, il faut distinguer individualisme et processus d'individualisation pour expliquer le rôle essentiel des réseaux de proximité qui continuent à être au cœur de la sphère privée.

1.3. Le changement de normes: la privatisation

La privatisation ne fait que consolider le mouvement vers l'individualisation. La norme collective étant moins prégnante, toute intrusion de la loi, surtout quand elle paraît coercitive, traduit l'intrusion de la société dans l'espace privé de l'autonomie individuelle et est vécue comme intolérable. Car l'individu atteint sa vraie valeur seulement en réalisant son "authenticité singulière" par l'échange intersubjectif, à travers la négociation personnelle, et sans l'interférence d'un tiers. La privatisation ou l'autonomie croissante de la sphère privée, qui peut être perçue par moments comme menace à l'ordre social, reste néanmoins le lieu central de la construction de l'identité dans les pays européens et, de façon plus générale, en Occident.

Giddens observe l'accroissement de la relation pure fondée sur "**l'amour confluent**". Contrairement à l'amour romantique, censé impliquer un engagement à vie, l'amour confluent est beaucoup plus aléatoire. Au lieu d'un engagement à vie en lien avec un mariage traditionnel, il est fermement enraciné dans les plaisirs et les satisfactions affectives qu'il engendre. Cet engagement "jusqu'à nouvel ordre" est le résultat, pour Giddens comme pour Beck, du nouveau statut des femmes, moins dépendantes des hommes, dans le cadre des changements économiques, sociaux et technologiques importants du siècle.

L'engagement ne suit plus, comme avant, un cheminement balisé : sortir ensemble, consentir ensuite un engagement puis un mariage jusqu'à ce que la mort sépare. Les promesses concernant l'avenir sont à analyser comme désirs, espoirs, ambitions, voire objectifs mais ne peuvent engager complètement. Il y a de plus en plus de jeunes couples qui reconnaissent l'instabilité potentielle de leur union dès le départ et savent que, quels que soient leurs sentiments actuels, les circonstances peuvent parfois dramatiquement les changer plus tard. Le bonheur et l'autoréalisation ne sont plus perçus comme de simples questions de volonté. Ils sont plutôt de l'ordre du vécu et résultent du niveau de qualité de la relation.

Il y a donc peu de doute que l'**engagement** au sein du couple est plus fragile. Cette fragilité et même cet aspect aléatoire se sont fait jour d'abord dans les pays scandinaves et quelques autres pays nor-

diques, ont été concernés ensuite les autres pays de l'Europe occidentale, au centre et à l'ouest, et enfin l'Espagne, l'Italie, l'Irlande et la Grèce. Plus récemment, les 14 ex-pays socialistes (Russie, Pologne, Allemagne de l'Est, Bulgarie, République Tchèque, Hongrie, Roumanie, Lituanie, Ukraine, Moldavie, Slovénie, Macédoine, Lettonie, Slovaquie) se montrent à leur tour concernés par cette problématique (cf. Robila, 2004).

Depuis plus de trente ans, la restructuration du marché de travail, l'accroissement du contrôle des femmes sur leur fonction reproductive, la présence accentuée des droits du citoyen ainsi que des droits de l'homme ont influencé les relations homme/femme dans la sphère publique, mais aussi et surtout dans la sphère privée. Alors que la division classique du travail aussi bien que le mariage, à la fois lieu de protection et site d'oppression, rendaient les femmes dépendantes des hommes, les conditions actuelles sont en train de permettre un glissement vers une relation de plus en plus égalitaire.

En résumé, un nouveau mode de relation pure émerge, s'appuyant moins sur les contraintes économiques et les conventions sociales, et plus sur le choix et la satisfaction intrinsèque à la relation. La relation devient particulièrement expressive, structurée et négociée en théorie pour répondre aux besoins et désirs de chacun. Elle contient une **morale relationnelle** différente du passé : elle n'est pas censée perdurer si, pour quelque raison que ce soit, elle cesse d'être satisfaisante pour l'un ou l'autre des personnes concernées. Il est vrai qu'il n'est pas facile, ni même souhaitable si cela est fait à la légère, de rompre une relation, surtout de longue durée, mais il est de plus en plus dévalorisant de rester dans une relation non satisfaisante. L'individu, dans la perspective de la relation pure et de l'amour confluent, les deux piliers du privé et de l'intime aujourd'hui en Europe, est libre et a même le droit moral de quitter son partenaire, car il vaut mieux dans ce cas chercher une nouvelle relation ou demeurer seul que rester piégé dans une relation moribonde.

Les travaux de Beck et Giddens peuvent évidemment être critiqués (Jamieson, 1999), mais les changements démographiques qui touchent le couple et la famille semblent leur donner raison, surtout en ce qui concerne en Europe les engagements actuels, aussi bien sexuels, domestiques que familiaux. Il est évident que les gens disposent de plus de liberté et de choix dans la construction de leur vie personnelle et, de ce fait, sont moins enclins à supporter la perpétuation d'une relation maritale ou de cohabitation frustrante et handicapante. Un degré élevé de **réflexivité** au sujet de ces relations produit le sentiment fort qu'elles doivent être intrinsèquement et nécessairement gratifiantes. Il faut également ajouter que culturellement, il y a davantage de tolérance de la diversité dans la vie privée, et une plus grande réticence à adhérer à un modèle unique de normativité qui soit, par définition, supérieur à tous les autres. Pour des gens de plus

en plus nombreux, ces sujets sont perçus plus comme des questions de choix de styles de vie, et moins comme des impératifs moraux.

Il est vrai que les états européens reconnaissent, à travers leur politique familiale, la cohabitation croissante, les naissances extra-conjugales, de plus en plus légitimées, et le divorce de moins en moins stigmatisé. Ce dernier occupe même une place de choix à côté du mariage et de l'adultère, comme un instrument de narration central, producteur d'une vie postmoderne. Il existe en Angleterre depuis peu, à côté des **listes de mariage** ouvertes par les futurs époux, des **listes de divorce** ouvertes par les couples qui se séparent. Il y a même dans ce pays des cartes de félicitations pour divorce, et des réceptions. C'est dire combien les comportements traditionnels, y compris le mariage, perdent de leur force morale et de leur attractivité. Ce qui était dans le passé une cérémonie publique se transforme en une affaire strictement privée.

2. La solidarité

Nous venons de mesurer la possible fragilité et la précarité des relations au sein du couple. Qu'en est-il maintenant de l'engagement entre parents et enfants? L'individualisation et les changements macrosociologiques ont-ils affecté les solidarités dans ce domaine? Plus précisément, les divorces ou séparations ont-ils fragilisé les relations parentales? Le tableau est ici complexe et varié, même si on peut déceler des modèles sous-jacents évidents: les parents apparaissent, idéologiquement et concrètement, beaucoup plus attentifs et de façon de plus en plus longue, au bien-être de leurs enfants. Ils sont plus soucieux de leur développement affectif, de leur performance scolaire et de la qualité de leur expérience de vie. Les enfants et adolescents, ayant naturellement besoin de soutien affectif et matériel, sont perçus comme de plus en plus **vulnérables**. Le besoin de protection est poussé à l'extrême, beaucoup plus que dans le passé. Ajouter à cela une diversité plus grande qu'auparavant dans la transition vers la jeunesse puis vers la condition du jeune adulte.

Les enfants, forcément dépendants, sont devenus des "**projets**" **culturels et économiques signifiants** pour les parents. Mais les évolutions démographiques rendent ce projet plus que problématique. Par exemple, les parents biologiques non résidents, essentiellement les pères, ont quelque difficulté à nouer des liens avec leur progéniture, même si la tendance juridique en Europe est de sceller ce lien de parent à enfant, quel que soient par la suite les aléas de la vie. L'augmentation continue des remises en ménage, l'apparition de beaux-parents résidents et non résidents sont loin de simplifier la

situation. Ce qui rend plus perméables les frontières matérielles et symboliques entre le foyer du parent et celui du beau-parent.

Les autorités, en insistant donc sur une implication parentale continue auprès de l'enfant après divorce ou séparation, ouvrent la voie au développement de modèles divers de coparentalité, surtout dans les familles recomposées. En conséquence, de plus en plus d'enfants sont intégrés dans des réseaux de parentèle complexes, avec de nouvelles perceptions et représentations de la famille et de la parenté.

2.1. Etat des lieux

Les travaux de Beck et de Beck-Gernsheim (1995) montrent bien comment l'individualisation a encouragé l'hétérogénéité démographique et la diversité des styles de vie, comment la fragilisation des familles et foyers traditionnels a conduit à la construction de réseaux de parentèle très complexes et comment les gens comprennent ce qu'est aujourd'hui une famille. Tout cela a bien évidemment généré pour les membres d'une même famille un réseau beaucoup plus diversifié qu'auparavant.

Au total, ces solidarités parentales ne sont plus déterminées normativement comme dans le passé, mais négociées de diverses manières dans le temps. Ces négociations sont parfois explicites, mais beaucoup plus souvent implicites ou émergentes selon les cas. Elles déterminent, de toute façon, l'art et la manière de construire les responsabilités, les solidarités et, de façon générale, les liens. Elles existent aussi dans les familles traditionnelles, à ceci près qu'un membre de la famille y est assez facilement situé. Avec les nouvelles configurations familiales, les **négociations** sont plus compliquées, car elles brassent plus large et concernent plus de monde.

En effet, comment négocier la paternité dans les familles où il y a plusieurs pères, un père biologique non résident, un ex-beau-parent non résident et un beau-parent résident ? Et comment négocier le statut du beau-grand-parent ? Qui fait partie d'une famille, dans quelles circonstances en est-on membre, et avec quelles conséquences ? Il faut admettre qu'il y a de plus en plus d'enchevêtrements, au niveau du quotidien, entre famille, maison, foyer et affaires domestiques. Plus la famille devient complexe et plus la notion devient floue ou, selon la terminologie de Bauman (2000), plus **liquide** et moins solide. Etant donné qu'il est plus raisonnable de comprendre aujourd'hui la famille comme un processus plutôt que comme une structure, il est de ce fait naturel que des négociations adviennent à la surface, d'une façon ou d'une autre.

Les relations familiales sont donc, au moins pour certaines, plus aléatoires que dans le passé. Cela est certes dû à l'instabilité du

couple et, de façon plus générale, à des configurations familiales de moins en moins prévisibles. Toutes sortes d'événements peuvent amener à la reconstitution de familles et de foyers si complexes que la parenté devient parfois indéchiffrable. Le débat sur la primauté des liens de sang ou des liens électifs d'affection est d'actualité, rappelant parfois le caractère dramatique de la situation familiale.

2.2. Caractéristiques

Dans le cadre de ces bouleversements majeurs de la sphère privée, tous les travaux montrent que la famille ne rompt pas avec la logique des échanges en son sein et entre les générations, à condition, négociation oblige, que soient respectés certains principes, à savoir le sentiment d'indépendance et d'autonomie de chacun des membres majeurs ou près de l'être. Ces rapports ne sont plus gouvernés par l'allégeance et la fidélité.

Cette parenté, proche d'abord, recomposée et complexe ensuite, reste bien un vecteur de soutien et de service, un système de support social et psychologique qui exerce une protection tout au long de la vie pour prémunir, autant que faire se peut et en fonction des ressources disponibles, contre les problèmes sociaux, économiques et psychologiques. Cette "récente" découverte de la permanence de ces solidarités, **intrafamiliales** et surtout **intergénérationnelles**, a lieu en même temps que se pose pour les pouvoirs publics le problème global de la solidarité collective en Europe. Autant dire que les relations intergénérationnelles sont loin d'être une simple question familiale, mais aussi une question sociale et politique majeure. Et puisque le diagnostic de la crise de l'Etat-providence se confirme et que les solidarités familiales n'ont pas à se substituer aux solidarités institutionnelles, il faudra donc trouver autrement et ailleurs les ressources d'une solidarité nouvelle. Certains pays européens les ont trouvées dans la société civile, c'est-à-dire qu'ils ont mis au point une solidarité portée par des acteurs associatifs et territoriaux.

Il y a donc en Europe une **triple solidarité**: familiale, institutionnelle ou étatique, et civique. Chaque Etat cherche à trouver son équilibre entre ces trois solidarités en mettant l'accent sur l'une ou l'autre en fonction de sa culture politique. Mais, pour en revenir aux seules solidarités familiales, il faut rappeler que la famille ne se réduit donc pas à la vie privée dans sa version affective, mais constitue aussi un réseau d'entraide qui peut être tout à fait performant. Cela s'observe au travers de trois formes d'interventions dans les trois domaines suivants:

- A) Domaine domestique: le réseau familial peut assurer l'ensemble du travail domestique, car la parenté continue à fonc-

tionner comme un système d'échange, même si la cohabitation entre générations reste très minoritaire. Il s'agira de garde d'enfants, d'aide ménagère, de repas, de courses, de soins aux personnes âgées, malades ou handicapées ... Un tiers des enfants de moins de trois ans, en France par exemple, dont les parents sont salariés, sont régulièrement gardés par leurs grands-parents.

- B) **Domaine social:** le réseau familial peut aussi faciliter l'accès à autrui pour obtenir, par exemple, un travail (la majorité des premiers jobs des jeunes est trouvée, directement ou indirectement, par la famille), un logement (un membre de la famille se porte caution), ou pour monter tel ou tel projet. A chaque fois, la famille est là pour mobiliser ses ressources matérielles et symboliques ou, comme dirait Bourdieu, ses capitaux culturels et de séduction.
- C) **Domaine financier:** le réseau familial mobilise aussi ses ressources économiques pour opérer des transferts financiers et de patrimoine: don ou prêt d'argent, don d'équipement ménager, de voiture, d'appartement, de maison ... Ces flux financiers se déroulent tout au long de la vie, et pas toujours en ligne directe, c'est-à-dire des ascendants aux descendants. Ils concernent surtout les moments de transition : le passage à l'âge adulte, le moment où l'on devient parent, l'arrêt d'activité, la dépendance liée au grand âge ... Ils améliorent grandement l'existence des bénéficiaires.

Conclusion

Il est évident que les familles en Europe ont connu des changements majeurs depuis plus de trente ans. L'origine de ces changements est structurelle : un bouleversement dans l'ordre social et économique en postmodernité. Ces changements ont déstructuré le lien classique entre sexe, mariage et éducation des enfants. On observe à travers l'Europe, une **dissociation** croissante **entre sexe et mariage**, et une dissociation elle aussi croissante **entre mariage et éducation des enfants**.

Ces tendances démographiques vont de pair avec le processus d'individualisation et la réduction des dépendances économiques et sociales des femmes vis-à-vis des hommes. L'uniformité de l'ensemble du 20^{ème} siècle est en train de se faire remplacer par une diversité grandissante, particulièrement dans les formations et dissolutions des couples de toute nature. Tout cela modifie de façon évidente, et pour toujours davantage de personnes, "**l'expérience familiale**". Etant donné l'engagement de moins en moins liant entre adultes et son

corollaire l'engagement sériel, les enfants connaissent et connaîtront les formes les plus diverses et variées de la parenté. La construction culturelle de ce qu'est une famille est en train d'être bouleversée.

Les familles actuelles en Europe sont déchirées, dans un sens, entre intimité et solidarité et au sein de chacune des deux : d'un côté, l'intimité est dans tous ses états, au point de vouloir, vu le flou de certaines situations familiales, se structurer sur les liens de sang, d'autant que les techniques médicales le permettent facilement aujourd'hui. Par ailleurs, au niveau du quotidien, des formes plus diverses et plus complexes de solidarités et de tensions se développent entre les gens qui forment en un temps T une famille ; si la solidarité reste relativement stable en ligne directe entre ascendants et descendants, elle peut se tendre devant un clash entre les intérêts des enfants biologiques et ceux des enfants électifs. Il ne s'agit de rien moins ici que de la grandeur et de la misère de l'individualisme contemporain.

Bibliographie

- COLEMAN, D. (2000). Population and family. In A. H. Halsey & J. Webb (Eds.), *Twentieth century British social trends* (pp. 27-93). New York: Macmillan.
- GIDDENS, A. (2006). *La transformation de l'intimité: sexualité, amour et érotisme dans les sociétés modernes*. Paris : Hachette littératures.
- BAWIN-LEGROS, B. (2003). *Le nouvel ordre sentimental. A quoi sert la famille aujourd'hui?* Paris: Payot.
- BECK, U. (2008). *La société du risque: sur la voie d'une autre modernité*. Paris : Flammarion.
- BECK, U. (1997). *The reinvention of politics*. Cambridge, UK: Polity.
- GIDDENS, A. (1991). *Modernity and self-identity*. Cambridge, UK: Polity.
- JAMIESON, L. (1999). Intimacy transformed? A critical look at the "pure relationship", *Sociology*, 33, 477-494.
- ROBILA, M. (ed.), (2004). *Families in Eastern Europe*. Amsterdam: Elsevier.
- BECK, U., & BECK-GERNSHEIM, E. (1995). *The normal chaos of love*. Cambridge, UK: Polity.
- BAUMAN, Z. (2000). *Liquid modernity*. Cambridge, UK: Polity.